[illegible] au Congrès de Versailles le 17 janvier [illegible] pour l'élection du Président de la République. Il mourut le 31 mai de la même année.

Pour rappeler, dans son ensemble, ce que fut l'œuvre complexe et variée de Pierre Legrand, il suffit de répéter les paroles que Floquet prononçait sur sa tombe :

« Son nom, disait son ancien président du Conseil, son nom est attaché à la présentation, à la préparation et à la discussion des propositions les plus importantes.

« Des lois sociales, comme la loi sur le travail des enfants, la loi sur les Conseils de prud'hommes, la loi sur les caisses d'épargne, les monts-de-piété, les habitations ouvrières, les livrets d'ouvriers, la loi sur les rapports des Compagnies de chemins de fer avec leurs agents commissionnés, la loi sur la responsabilité des accidents du travail, dans la discussion de laquelle il posa nettement, comme ministre du commerce, au nom du cabinet de 1888, le principe de l'assurance obligatoire.

« Des lois économiques comme le tarif des douanes, où il défendit avec talent et énergie les intérêts de ses commettants.

« Des lois politiques, comme la loi sur la réforme judiciaire, dont il fut rapporteur, et la seconde tentative de révision constitutionnelle en 1884. »

Monsieur le Ministre,

Le monument que vous nous faites l'honneur d'inaugurer entretiendra chez les Concitoyens de Pierre Legrand le souvenir d'un homme dont toute l'ambition fut d'être utile.

Pierre Legrand n'a point recherché par vanité, il a accepté par devoir, toutes les fonctions dont il fut investi. Il portait en lui un besoin d'agir et de se dévouer qui grandit encore en face de nos libertés menacées et de la France en péril. Il avait, d'ailleurs, sous les yeux, le valeureux exemple des Gambetta, des Testelin, des Faidherbe; il sentait que notre pays exigeait pour se survivre et pour se régénérer un effort surhumain de tous les hommes d'action, il décida de lui consacrer toute sa vie.

Le rappel des faits importants qui remplirent cette vie de labeur ne m'a pas laissé le temps de rappeler combien elle fut simple, unie et droite. Les mêmes aspirations, les mêmes affections et le même idéal la guidèrent jusqu'au bout. On peut dire, à la louange de Pierre Legrand, que celui-ci ne changea jamais, à une époque où tout changeait autour de lui, les caractères, les idées, les gouvernements, les destinées mêmes de la Patrie. Tel il se révélait à son premier contact avec ses concitoyens, tel il demeura toujours, [illegible] le développement de sa personnalité et la [illegible] de ses principes à travers les [illegible] et les défaillances passagères de la [illegible].

[illegible]

Un ancien préfet du Nord, aujourd'hui conseiller d'Etat, M. [illegible], qui a vécu dans l'intimité de Pierre Legrand, a pu dire de lui très justement : « Il lui semblait [illegible] ne donnait tout entier aux autres... Il a su forcer l'estime de tous par la dignité d'une vie toute de droiture et d'honneur; mais il laisse aussi derrière lui d'ineffaçables affections, et l'on ne sait ce que l'on doit le plus regretter des vertus de l'homme d'Etat ou des mérites de l'homme privé. »

Parmi ces affections ineffaçables, il en est une qui commande plus particulièrement notre respect, c'est celle qui continue à lui porter sa veuve, qui l'aida et le soutint dans toutes les étapes de sa carrière. On n'a pas oublié avec quelle sollicitude, pendant que son mari était préfet du Nord, Mme Pierre Legrand alla quêter de porte en porte pour offrir des vêtements chauds aux francs-tireurs. Nous saluons bien bas la dévouée compagne d'une belle et noble vie.

Enfin, Monsieur le Ministre, j'aurais conscience d'avoir rendu à la mémoire de Pierre Legrand un hommage insuffisant, si je n'insistais devant vous sur la netteté et la fermeté des opinions de ce démocrate qui se déclarait « résolument républicain » à une époque où peu de gens osaient l'être, même timidement. La phraséologie politique a évolué, comme les partis, et ce libéral paraîtrait étrangement avancé aux libéraux actuels, et ce progressiste semblerait bien hardi aux progressistes d'aujourd'hui. Mais Pierre Legrand ne considérait pas sa pensée comme audacieuse, car il ne concevait qu'une forme possible de gouvernement, la forme républicaine, et il n'envisageait qu'une façon d'aimer et de servir la République : d'abord — et c'est encore — de faciliter l'éclosion et la maturité de toutes les réformes qui sont implicitement contenues dans sa devise, et qu'elle portait en germe quand la France a voulu se donner un régime de progrès.

Monsieur le Maire

Au nom du comité Pierre Legrand, et en l'absence de son président, mon collègue et ami Maxime Lecomte, j'ai l'honneur de vous faire la remise officielle de ce monument, offert par le comité à la grande cité dont vous êtes le premier magistrat.

La ville de Lille possédera désormais les statues de trois hommes de cœur, Testelin, Faidherbe et Pierre Legrand, qui pour avoir joué en même temps un rôle décisif dans notre histoire, méritaient d'être rapprochés pour toujours aux regards de la postérité.

Nous avions déjà, dans la salle des séances du Conseil général, un buste remarquable de Pierre Legrand par le sculpteur Cordonnier, à qui l'on doit aussi le monument de Testelin.

Grâce à la générosité des souscripteurs, le même excellent statuaire a pu nous donner une reproduction saisissante de la mâle figure de Pierre Legrand, dans ce square Daubenton où tous les Lillois viendront l'admirer, évoquer sa mémoire et, devant les deux bas-reliefs qui décorent le piédestal, se rappeler que l'illustre concitoyen qu'ils ont perdu servit puissamment les intérêts du commerce et de l'industrie et fidèlement la cause de la République, qui enseigne au peuple la justice, le progrès et la fraternité.

## La Cantate

La fin du discours de M. Bersez est saluée de vifs applaudissements. Et ce pendant que le voile qui recouvrait la statue se déchire et laisse apparaître l'effigie du grand républicain et du grand patriote, due au ciseau du sculpteur Cordonnier, la Chorale des Orphéonistes Lillois et celle de Loos attaquent les premières mesures de la cantate, composée en l'honneur de Pierre Legrand, par MM. Oscar Petit, pour la musique, et Emile Legrand, pour les paroles.

Brillamment exécutée sous la magistrale direction d'Oscar Petit, cette cantate remporte un vif succès.

## Discours de M. Delesalle

C'est ensuite M. Delesalle, maire de Lille, qui vient rendre hommage à la mémoire de Pierre Legrand ; la situation était quelque [illegible] M. Delesalle s'en est spirituellement et fort adroitement tiré, de la [illegible] suivante :

Monsieur le Ministre,
Messieurs,

[illegible]

Ce n'est pas, d'ailleurs, la vie de l'homme politique que mon rôle est de retracer. M. Bersez [illegible] de s'acquitter de cette tâche avec plus d'autorité que je ne l'aurais pu faire. Celui que je viens saluer ici, c'est le bon citoyen, celui qui, conseiller municipal, conseiller général, député, ministre, [illegible] un jour à ses intérêts personnels, et mit vingt-cinq ans de labeur public au service de son pays et de sa ville natale.

Car Pierre Legrand, ardent patriote, ne sépara jamais, dans son affection, sa grande et sa petite patrie.

On vient de vous rappeler son rôle au cours de l'année terrible, comment, de concert avec Testelin et Faidherbe, il déploya d'énergie pour organiser la défense dans le Nord, sauvant ainsi pour nous l'honneur, et évitant peut-être à notre ville, la douleur de l'invasion.

On vous a rappelé aussi sa féconde action au Parlement, où trois fois appelé au ministère du commerce, il laissa son nom attaché à l'élaboration de toutes les lois qui intéressaient soit la prospérité de nos industries, soit l'amélioration du sort de ceux qui les font vivre.

Notre industrie textile, en particulier, qu'il a si énergiquement défendue, n'oubliera jamais ce qu'elle doit au rapporteur de la commission des douanes de 1892.

Était-il étonnant que la reconnaissance publique allât à l'homme qui avait rendu tant de services, dont la dignité de vie et la probité politique étaient inattaquables, et dont l'abord envers tous était fait de bonne humeur et de courtoisie parfaite.

On en vit la touchante démonstration autour de ce tombe où, amis et adversaires, vinrent rendre un unanime hommage à sa sincérité et à sa loyauté.

Une nouvelle et non moins touchante manifestation s'accomplit en ce jour. Des amis dévoués ont voulu élever un monument durable à la mémoire de Pierre Legrand. Sur leurs listes de souscription rapidement couvertes ont tenu à s'inscrire des hommes de tous les partis.

Au nom de la ville de Lille, je prends possession de ce monument et le place sous la sauvegarde de mes concitoyens.

Je remercie vivement les membres du comité d'initiative qui ont voulu prouver leur fidélité au souvenir, je remercie tous ceux qui ont répondu à leur appel et se sont groupés autour d'eux. Je vous remercie tout particulièrement Monsieur le Ministre, d'être venu par votre présence, rehausser l'éclat de l'hommage rendu à l'un de vos prédécesseurs. Notre ville vous en aura de la reconnaissance.

de santé de Mme Pierre Legrand ne lui ait pas

Je n'ai qu'un regret à exprimer, c'est que l'état permis d'assister au solennel hommage rendu à celui dont elle fût la si fidèle et si dévouée compagne. A celle qui a laissé de si vivants souvenirs dans la société lilloise, j'envoie l'assurance de l'universelle sympathie.

## Discours de M. Carpentier. Bâtonnier de l'Ordre des Avocats

M. Carpentier vient saluer la mémoire de Pierre Legrand, au nom du barreau de Lille, dont il fut un des anciens membres et à qui il demeura fidèle jusqu'à la mort.

## Discours de M. Dupuy, Ministre du Commerce

C'est M. Dupuy qui clôt la série des discours ; il s'attache spécialement à dégager l'œuvre de Pierre Legrand durant son passage au ministère du Commerce en 1882 d'abord, puis en 1885 et en 1888. C'est une page intéressante de l'histoire économique de notre pays que retrace M. Dupuy dans les lignes qu'on va lire :

« Messieurs,

« Au pied de ce monument qui rappelle à beaucoup d'entre nous une part même de leur vie, et qui reste pour tous un souvenir et un enseignement, d'autres vous ont dit de Pierre Legrand ce que fut l'homme ; il vous ont dit comment, à des heures douloureuses, un peu de la fierté et de l'honneur de la patrie reposèrent entre ses mains, et quel soutien ferme et vigilant ils y trouvèrent. Ministre du Commerce, chargé à mon tour des mêmes intérêts qui lui furent confiés, il ne vous surprendra pas que ma pensée s'arrête de préférence sur celle des années de sa vie politique où il fut donné de présider aux destinées économiques de la France.

« C'est par trois fois que Pierre Legrand fut appelé dans les Conseils du gouvernement : Duclerc, en 1882 ; Henri Brisson, en 1885 ; Floquet, en 1888, sentirent quel collaborateur il devait être pour eux et tinrent à se l'attacher. Dès le début, la marque que ce forte personnalité donna à sa gestion du ministère du Commerce fixa sa destinée, et ce fut, par trois fois, ce ministère dont l'administration devait lui être confiée, existence brève, 5 mois à peine. Dans une si courte carrière, l'activité de Pierre Legrand sut donner sa mesure : insoucieux de ses peines, il était en France partout où un effort économique méritait l'appui et l'encouragement du gouvernement. Et, par ailleurs, il attachait son nom à une des institutions qui demeure un des organes les plus utiles et les plus puissants du ministère du Commerce, le Conseil supérieur du Commerce.

« Le second ministère de Pierre Legrand fut plus important encore. Pierre Legrand en revenant au pouvoir trouvait une exposition internationale organisée à Anvers et à laquelle la France avait assuré sa participation. Enfant du département du Nord, grandi dans le voisinage d'une frontière qui nous unit à la Belgique plus qu'elle ne nous en sépare, il ne pouvait pas ne pas sentir l'importance considérable qu'a pour notre pays le développement de nos relations avec la Belgique et la grandeur de notre influence dans ce pays. Il savait aussi que ceux de nos industriels et de nos commerçants qui prodiguent encore leur temps et leurs peines, plus précieux encore que leur argent, à donner au delà de nos frontières une image de la France qui soit fidèle et digne de sa richesse, de son goût, de la merveilleuse variété de ses productions, ont droit à la sollicitude vigilante des pouvoirs publics. Il tint à le montrer en allant lui-même inaugurer l'exposition d'Anvers, et, en même temps, pour laisser dans ce pays une organisation durable de nos intérêts, il fondait à Bruxelles une Chambre de commerce française.

« Messieurs, il me sera bien permis de le dire : Il y a quelques semaines à peine, en inaugurant à mon tour la section française de l'exposition de Bruxelles, j'ai pu apprécier le rôle de nos Chambres de Commerce dans cette ville, les services qu'elles rendent aux nôtres et à notre légitime influence, et, reportant ma pensée au jour déjà lointain où Pierre Legrand, faisant le premier le même voyage, créait cette institution toute jeune alors ; je puis dire, ce jour encore, il avait vu clair, et que c'est un peu de la grandeur de notre pays que nous lui devons.

« Par ailleurs, l'attention de Pierre Legrand se trouvait retenue par les négociations commerciales engagées avec la Hollande et avec la Roumanie. Il fut assez heureux pour faire voter par la Chambre, à une majorité considérable, un projet de loi adoptant la Convention passée avec la Hollande. Avec la Roumanie, il ne devait que commencer les premières négociations ; il y mit toute sa clairvoyance et toute sa fermeté.

« Le 3 avril 1888, il était de nouveau au pouvoir. C'était dans les circonstances singulières et graves qui sont encore présentes à l'esprit de tous ; le général Boulanger mis en non activité, puis en réforme, avait commencé sa campagne révisionniste, et trop de départements se laissaient séduire par la vague indéfini des espérances qu'il ouvrait. [illegible]

« Il devait, par ailleurs, avoir la grande satisfaction de préparer le succès d'une des manifestations les plus décisives de notre génie national. Tous ceux qui sont réunis ici, qu'ils soient jeunes encore ou aient derrière eux le lourd [illegible] passé, se souviennent de l'exposition [illegible] l'immensité de ses dimensions, de la variété infinie des produits offerts à notre admiration, de l'ingéniosité des dispositions. Mais nous, Messieurs, nous n'avons eu que le plaisir, la jouissance de tant de merveilles, et la haute joie de participer à la gloire de la France. Nous devons pourtant songer à la multiplicité des questions qu'il a fallu résoudre, des détails qu'il a fallu coordonner, des décisions qu'il a fallu prendre, de l'unité qu'il a fallu donner à tant d'efforts, du soutien et de réconfort qu'il a fallu apporter aux fatigues de ce long travail. Pierre Legrand, admirablement secondé par l'administration de l'exposition, fut l'âme ardente de ce corps puissant et gigantesque. Par une singulière ironie, ce n'est pas lui qui devait inaugurer l'œuvre de ses mains. Mais nous devons à sa mémoire la justice d'associer son nom à la triomphante et pacifique victoire de la France. Victoire décisive, Messieurs, et qui fut, vous vous en souvenez, une date dans notre histoire. C'est là, au cœur de cette exposition, que beaucoup apprirent ce que nous valions et ce que nous pouvions ; c'est là que beaucoup de préventions disparurent ; les peuples et les princes y prirent de la France une idée plus juste et un respect plus actif ; et quand, le dernier jour, les portes se fermèrent sur cette longue admiration, ceux qui avaient été les pieux artisans purent se dire qu'il y avait en Europe quelque chose de changé pour la France.

« Messieurs, tant de travaux et tant de gloire ne donneraient pourtant qu'une idée incomplète de ce que fût l'œuvre de Pierre Legrand au ministère du Commerce. Dans ce département du Nord, qui l'avait nourri et comme formé à son image, il savait qu'il n'y a pas que des richesses. Il savait aussi que la République doit ouvrir le meilleur de son cœur aux souffrances des travailleurs et doit soutenir leurs légitimes aspirations. Sa pensée n'a jamais varié ; et il me plaît, Messieurs, de retenir votre attention sur un aussi fort enseignement : républicain modéré, il fut toute sa vie un réformateur social. Quelle réponse, Messieurs, à ceux qui veulent, pour un parti, le monopole des volontés généreuses.

« Sur ce point encore, ce n'était pas une théorie qui le guidait, c'était la conscience des faits et de leurs exigences. Il n'était pas socialiste, il n'était pas non plus individualiste. Il n'avait fait son cœur ni son vote prisonniers d'aucun livre, ni d'aucun Dieu. Il croyait que les questions s'examinent et se résolvent une à une, et s'il fallait engager, pour trouver le résultat juste, l'intervention même de l'Etat, jamais il n'hésita.

« Je n'ai pas à vous retracer l'ensemble de son œuvre sociale au Parlement. Il y fut le collaborateur actif de toutes les grandes lois dont s'honore le parti républicain. Au ministère du Commerce même, il lui fut donné d'appliquer des idées qui furent sa préoccupation constante ; c'est dans cet esprit qu'il organisa à l'exposition de 1889, avec un soin particulier, la section d'économie sociale, qui devait être comme le résumé des efforts contre la misère, un enseignement mutuel dans cette lutte, et un encouragement pour des initiatives nouvelles.

« Ce fut lui aussi qui fit voter par la Chambre des députés, le 10 juillet 1888, un projet de loi sur les accidents du travail, qui posait dès ce moment les principes essentiels de risque professionnel et d'assurance qui devaient passer dans notre loi du 9 avril 1898.

« Après la chute du cabinet Floquet, l'œuvre de Pierre Legrand ne fut pas close. Dans le Parlement et dans les commissions, il ne ménagea pas sa peine : les tarifs douaniers, les lois spéciales, les affaires de la France, en un mot, l'absorbèrent tout entier : il devait même en mourir.

« Messieurs, j'apporte ici l'hommage du gouvernement de la République à la mémoire de ce grand citoyen ; c'est une époque entière de notre histoire qui se résume dans cette vie. Partout, à tous les postes qui lui furent confiés, on peut dire de lui l'éloge le plus rare : il fut l'homme de sa tâche, et il sut être, sans orgueil, à la taille des espérances qui lui étaient remises. Tant de fidélité à ses idées, tant de continuité dans l'effort, tant de dignité discrète et ferme, sont, pour nous tous, Messieurs, qu'emporte l'activité fiévreuse de la vie politique, une leçon et un exemple. Et nous devons remercier ici la piété de ceux qui nous ont convié aujourd'hui auprès de ce monument : Il nous est permis de nous recueillir ensemble dans la communauté des plus nobles sentiments, et ce recueillement est aussi un réconfort pour l'avenir ».

La cérémonie est terminée. Tandis que le cortège remonte en voiture pour se rendre au banquet offert à l'Hôtel Delannoy par le comité du monument Pierre Legrand, la foule défile devant la statue qui, dépouillée de son voile, apparaît, dans son cadre de verdure, du plus heureux effet. Faidherbe, Testelin, Pierre Legrand ! L'héroïque « triumvirat » ! Désormais réunis dans l'immortalité de la pierre et du bronze, comme elles l'étaient déjà dans celle de l'histoire, ces trois grandes figures évoqueront de façon impérissable — dans cette ville de Lille qui partagea leurs angoisses et leurs espoirs — l'une des pages les plus douloureuses et les plus glorieuses à la fois des destinées de notre pays !

# LE BANQUET

Le comité d'organisation du monument Pierre Legrand offrait comme nous l'avons dit un banquet à M. le Ministre du Commerce, dans les salons de l'Hôtel Delannoy.

A la table d'honneur avaient pris place autour de M. Dupuy, MM. Vincent, Préfet, Bersey, Potié, Trystram, sénateurs, Devaine, député, Le Gall, Trésorier Payeur Général, Faucheur, Président de la Chambre de Commerce, Cordonnier, sculpteur et de nombreuses personnalités lilloises.

M. Dron, Vice-Président de la Chambre, député de Tourcoing, avait envoyé le télégramme suivant : « Roteau Roubaix, comme Président Fédération des sociétés de tir, exprime vifs regrets de ne pouvoir revivre avec vieux amis, le souvenir des anciennes luttes conduites par notre vaillant Pierre Legrand, suis de cœur avec eux : Dron.

## Toast de M. Vincent

Au dessert, M. le Préfet se lève et en quelques mots remercie M. le Ministre du Commerce d'avoir bien voulu s'associer par sa présence à l'hommage rendu à Pierre Legrand, puis il lève son verre à Monsieur le Président de la République (vifs applaudissements).

## Toast de M. Bersez

Monsieur le ministre,

C'est pour moi un très agréable devoir de vous offrir les souhaits de bienvenue des élus du Nord au Parlement et au Conseil général.

Nous saluons en vous le gouvernement que vous représentez, et aussi, je m'empresse de le dire, l'excellent ministre que vous êtes et dont les mérites nous sont depuis longtemps connus.

Si, comme Pierre Legrand dont vous inaugurez tout à l'heure la statue, vous vous trouvez être du petit nombre des parlementaires qui sont appelés à faire partie successivement de plusieurs combinaisons ministérielles, c'est que vous apportez, dans l'exercice du pouvoir, des dons naturels de premier ordre, avec la sagesse, la prudence et la décision qu'une longue pratique des affaires vous a permis d'acquérir et de développer.

Vous vous êtes plu, en évoquant la mémoire de Pierre Legrand, à louer l'activité et l'habileté dont ce prédécesseur déjà lointain a fait preuve à la tête du département ministériel dont vous avez aujourd'hui la direction. [illegible]

Aussi bien, Monsieur le ministre, considérons-nous dans le cabinet dont vous faites partie, et qui vient d'assurer à notre pays des élections si nettement républicaines, un sincère et loyal désir de ne pas rester sur le terrain des discussions purement politiques, et de réaliser — dans l'apaisement progressif des partis — toutes les réformes économiques et sociales que les républicains attendent de la République.

Les représentants du Nord sont toujours prêts à donner leur appui à un gouvernement [illegible] de solidarité à la patrie, et qui, par toutes [illegible] à la prospérité de notre pays.

Je bois, Monsieur le ministre, à la stabilité du gouvernement dont la protection peut aider efficacement au développement des forces vives de notre contrée ; je bois à l'action énergique et ferme du chef de ce gouvernement ; je lève enfin mon verre à vous-même, monsieur le ministre, qui êtes à nos yeux le digne héritier de la pensée et des actes du regretté Pierre Legrand.

## Toast de M. Fauchour, président de la Chambre de Commerce

M. Fauchour, après avoir dit quelques mots de la vie politique de Pierre Legrand, fait un historique très documenté des luttes économiques qu'eût à soutenir notre région du Nord ; il rappelle l'aide efficace que lui apporta à ce moment celui dont on célèbre aujourd'hui la mémoire. Et il termine en demandant à M. le ministre de consulter le plus souvent possible ces organismes économiques que sont les Chambres de Commerce.

## Toast de M. Lambert au nom de Famille de Pierre Legrand

Au nom de la famille de Pierre Legrand, M. Lambert remercie en quelques mots le ministre, le comité organisateur, le conseil général et la municipalité de l'hommage rendu aujourd'hui à la mémoire de Pierre Legrand, dont le grand artiste Cordonnier a évoqué la figure avec tout le talent dont il a donné maintes preuves.

## Discours de M. Dupuy, Ministre du Commerce

Les premiers mots de M. Dupuy sont pour remercier tous les assistants de l'accueil cordial qui vient de lui être témoigné ; il remercie tout particulièrement son ami Bersez, président du comité général, des paroles flatteuses qu'il lui a adressées.

Les circonstances, dit M. Dupuy, ne se prêtent pas beaucoup à des considérations d'ordre politique ; d'ailleurs, le chef du gouvernement va dire demain ou après-demain, au Parlement, quelle politique générale, économique et financière il entend faire. Je ne puis donc empiéter sur les attributions qu'exerce avec une autorité et un talent incomparables, M. le Président du Conseil. Mais, je puis, sans me départir de la réserve qui m'est imposée, dire que de part et d'autre, à la gauche comme à la droite du grand parti républicain on a cherché à établir dans l'opinion publique une certaine confusion sur les résultats de la dernière consultation électorale ; on a prétendu que les élections générales avaient marqué un recul pour l'idée républicaine et qu'il devait y avoir quelque chose de changé dans l'orientation politique du parti républicain.

Or, si l'on consulte la réalité des faits, on s'aperçoit qu'en somme cette consultation générale a affirmé une fois de plus dans ce pays, l'idée républicaine et démocratique. Il n'est pas vrai que les partis de droite et d'extrême-gauche aient recueilli plus de suffrages qu'en 1906 ; bien au contraire ; on arrive à cette constatation que le pays a envoyé à la Chambre une majorité résolue à faire une politique raisonnable, une politique, comme l'a dit M. Briand, de détente et d'apaisement, mais aussi une politique laïque et de progrès social.

Tout à l'heure, mon ami Bersez, rappelant un mot célèbre, nous disait, ou à peu près : Faites une bonne politique et le Nord fera de bonnes affaires. Je ne veux pas rester sur une pareille invitation : j'ai ici des amis, des collègues, Trystram, Girard, Hayez et, plus particulièrement Potié, et encore ceux que nous regrettons de ne pas voir ici, à côté de nous, Maxime Lecomte et Scalfort, qui, dans la récente discussion du tarif douanier, ont apporté à la défense des intérêts de cette région une ardeur et une ténacité remarquables ; ils ont défendu vaillamment les droits de l'industrie du Nord ; sans doute nous n'avons pas toujours été d'accord ; il m'a fallu considérer aussi les intérêts généraux du pays ; mais je suis convaincu que, grâce à l'entente de tous nos collègues, nous sommes parvenus à une revision douanière dont le département du Nord, doit être le premier à se féliciter.

C'est dans le même ordre d'idées que je répondrai à M. le Président de la Chambre de Commerce, qui paraissait regretter que ces organismes importants soient insuffisamment consultés. Toutes les fois, qu'une proposition de loi est de nature à intéresser l'industrie et les commerces français, mon premier soin est de consulter les Chambres de Commerce.

J'ai conscience que ce département qui vient au premier rang de toute la France, grâce à son labeur et à son activité intelligente, a droit à une particulière sollicitude, et en ce qui me concerne, j'ai conscience d'y apporter toute ma meilleure volonté, et tous mes efforts.

En terminant, M. le ministre lève son verre à la prospérité du département du Nord. (Applaudissements répétés).

### LES DISTINCTIONS

Le Ministre procède ensuite à la remise de distinctions honorifiques dont voici l'énumération :

**Officiers de l'Instruction publique**

MM. Clément, secrétaire de la Chambre de Commerce de Lille ; Deswat, secrétaire du Bureau de Bienfaisance ; Stiévenard, vice-président de la commission du Mont-de-Piété ; Milliot, ingénieur à l'école des Arts et Métiers de Lille.

**Officiers d'Académie**

MM Croix-Delaporte, adjoint au maire du Quesnoy ; Gérard, directeur d'école à Saint-Amand-les-Eaux ; Lormier, président de l'association générale des gymnastes du Littoral du Nord et du Pas-de-Calais ; Marcoux, commis d'économat à l'école des Arts et Métiers ; Maurel, chef de bureau à la Préfecture ; Roussel-Fort, commandant des sapeurs-pompiers d'Aniche ; Valbrun, peintre-décorateur à Lille.

**Officiers du Mérite Agricole**

M. Feckeu, Professeur, à la Faculté de Médecine de Lille.

**Chevaliers du Mérite Agricole**

MM. Gueriay, sous-chef de division à la Préfecture ; Marcy, secrétaire de la compagnie des tramways de Lille ; Maurice, ingénieur civil à Lille.

## A l'Ecole des Beaux-Arts

A l'issue du banquet, M. Dupuy se rendit à l'Ecole des Arts et Métiers ; En présence des élèves des trois années, groupés dans l'amphithéâtre de physique et chimie, le Directeur assura au Ministre que jamais les élèves n'avaient donné autant de satisfaction au point de vue du travail et de la discipline.

Brièvement M. Dupuy en félicite les élèves, remit les distinctions d'officier de l'Instruction publique à M. Milliet, et d'officier d'académie à M. Marcou, puis il annonça qu'il accordait à l'école un jour de congé, ce qui souleva les bravos enthousiastes des assistants. A la sortie les ouvriers et employés des ateliers lui remirent une pétition demandant qu'on voulut bien lui appliquer le système de la paye au mois ; M. Dupuy promit de s'y employer.

## Le Départ

Après une rapide visite dans les ateliers, M. Dupuy et sa suite remontèrent en voiture pour se rendre à la gare ; il était 6 heures et demie ; Le Ministre du Commerce monta dans le wagon-salon où se trouvait le général Brun, retour de Roubaix, tandis que M. Sarraut en descendait pour se rendre aux fêtes de gymnastique de Lille.

***

# Tournoi International d'Escrime

## A l'Hôtel des Canonniers

La première journée du tournoi d'escrime a obtenu un brillant succès qui a légitimement couronné les infatigables efforts du secrétaire général organisateur, M. Edouard Oudart, président de l'Académie d'Armes du Nord et de ses collaborateurs, MM. Paul Hocquenghem, Fray, Fernand Pérot, Auguste Broyart, Fernand Pierrequin.

Dès neuf heures du matin, dans la vaste cour de l'Hôtel des Canonniers, luxueusement pavoisée aux couleurs nationales françaises, belges et anglaises, une société d'élite, composée d'amateurs réputés de la région, attendaient avec impatience les intéressantes compétitions annoncées au programme.

Une tente avait été aménagée en cas de pluie et les escrimeurs durent s'y abriter jusque onze heures environ.

Un vent assez violent sécha rapidement la cour et les assauts furent disputés en plein air, devant un superbe panneau décoratif portant l'inscription « Honneur et Patrie. »

Profanes que nous sommes, nous ne pouvons décrire les splendides passes auxquelles nous pûmes assister. De l'avis des connaisseurs, les escrimeurs qui se disputèrent les championnats d'officiers, de sous-officiers, d'interscolaires, de candidats aux écoles de l'Etat, composaient un lot vraiment remarquable. Les dames escrimeuses ont montré une rare endurance, et une science vraiment surprenante.

**M Sarraut ayant à sa gauche le Général Davignon et à sa droite M. Vincent, Préfet du Nord, assiste aux exercices de gymnastique**

Les jurys étaient ainsi composés : Présidents effectifs du Tournoi : M. le général Prévost, gouverneur de Lille : Championnats militaires — M. Camille Prévost, président de l'Académie d'Armes de Paris : Championnats escrimeuses Dames — M. Salé, proviseur du Lycée : Championnats interscolaires et des Ecoles.

MM. le commandant Clerc, du 43e de ligne; le docteur Paquet, les lieutenants Mauger de Varennes, Peiffer, Raton, Noizel, Bruyère, Félix Gravé, de Londres ; Choudey, de Charleville ; les maîtres d'armes Mana, du 43e ; Vincent, du 6e chasseurs ; Dallery, du 16e chasseurs à pied ; Chizat, du train des équipages ; Seneuil, du 3e de ligne à Ostende ; Gougel, du 2e de cavalerie, à Mons ; Beine, de Lille ; Calmel, d'Arras ; Dupont-Grusa, Sano, Laborderie, Henderick, de Gand; Quecq d'Henripret, Menu, Desmazières, Horace Boulogne, etc.

Dans la matinée se disputèrent les éliminatoires pour les sous-officiers, les interscolaires et les candidats aux écoles de l'Etat.

Dans l'après-midi, les finales interscolaires, candidats aux écoles de l'Etat, sous-officiers, officiers et dames escrimeuses. On a vivement applaudi l'équipe du 5e chasseurs à cheval de Châlons, dont le [illegible] fut absolument merveilleux et permit aux Français de remporter le championnat.

Les officiers furent également fort admirés pour leur fougue et leur intrépide bravoure.

## Visite de M. Sarraut

### Sous-Secrétaire d'État à la Guerre

Vers six heures du soir, une escorte de gendarmes, revolver au poing, sous les ordres de M. le capitaine Gaffet et de l'adjudant Lique fait retentir, sous les fers des chevaux, les pavés de la rue des Canonniers. Elle précède M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, qui arrive en landau avec M. Vincent, préfet du Nord, M. le général Davignon, comandant le 1er corps d'armée, et M. Richard, secrétaire général de la préfecture. Dans les voitures qui com-

**Un des exercices de gymnastique les plus remarqués. — Exercices sur le fusil**

posent le cortège officiel, nous remarquons M. Potié, sénateur du Nord, M. le Maire de Lille, plusieurs adjoints et plusieurs membres du conseil municipal, M. Le Gall, trésorier-payeur général, MM. les généraux Prévot, gouverneur de la ville ; Chamoin, commandant la 1re division ; Coudret, adjoint au gouverneur ; Salé, proviseur du Lycée Faidherbe ; le colonel Fournery, chef d'Etat-Major du 1er corps ; le commandant Rochard, chef d'Etat-Major de la 1re division ; le comandant de gendarmerie Bonnet; les capitaines Partiot et de Saint-Haouen ; Arrighi, chef de cabinet de M. le préfet du Nord ; Gaehlinger, commissaire central ; Guyot, chef de la sûreté ; Villon, commissaire de police.

Le service d'ordre était dirigé par M. Jénot, commissaire, et le sous-inspecteur Gallet.

M. Oudart, secrétaire général du Tournoi, entouré de tout le comité d'organisation, souhaite la bienvenue à M. Sarraut et le remercie de sa visite qui montre l'intérêt que le ministre de la Guerre porte à l'art de l'escrime. Il formule les vœux que soit relevé le coefficient affecté à l'escrime dans les écoles de l'Etat et pour les certificats d'aptitude militaire. Il exprime également sa reconnaissance à M. le Préfet du Nord, président d'honneur du tournoi, à M. le général Davignon, pour l'aide et la protection qu'il a témoignées en faveur du tournoi, à M. Potié, sénateur.

Salué par les cris de « Vive la République ! Vive l'Armée », le cortège pénètre sous la tente où Miles Edwards et Pretorius se livrent un gracieux et acharné combat.

Après avoir assisté à un assaut entre officiels et entre scolaires, M. Sarraut se rend dans la salle d'honneur où il signe quelques diplômes et assure les membres du comité du tournoi de toute la bienveillance du ministre de la Guerre à qui il fera part des vœux prononcés par M. Oudart. Voici le texte de l'allocution de M. Sarraut :

## L'allocution de M. Sarraut

Messieurs,

Avant mon départ je tiens à adresser quelques mots pour féliciter les organisateurs de cette belle et intéressante fête sportive. Votre président, M. Oudart, disait tout à l'heure que je m'intéressais aux choses de l'escrime. C'est exact : mais malheureusement pour moi, j'ai appris un peu tard le secret des armes et il y a quelque temps encore je pouvais constater combien il était dangereux de ne pas connaître l'art de l'escrime lorsque l'on a à défendre sa personne. Je suis extrêmement heureux, Messieurs, d'avoir pu apprécier les résultats obtenus par l'Académie d'Armes du Nord dont les membres doivent éprouver une grande satisfaction en voyant leurs efforts récompensés.

Votre dévoué président m'a également demandé d'intervenir pour obtenir un appui un peu plus effectif du ministère de la Guerre : à ce sujet, je tiens à vous déclarer que je ne manquerai pas de faire tout ce qui dépendra de moi pour que son vœu soit exaucé.

Encore une fois, Messieurs, je vous remercie de l'accueil si aimable et si sympathique que vous avez voulu me faire aujourd'hui.

Le cortège officiel se reforme et M. Sarraut prend congé du comité aux acclamations du public.

### Le Palmarès

Voici les résultats de la première journée qui furent proclamés à sept heures, dans la salle des fêtes de l'Hôtel des Canonniers.

**CHAMPIONNAT DE DAMES ESCRIMEUSES** (1re série)

Seniors. — 1re, Miss Edwardes, de Londres ; 2e, Miles Pumgs, d'Anvers ; 3e, Pretorius, d'Anvers ; 4e, Dutruel, de Rouen ; 5e, Piron, de Tournai.

Juniors (2e série). — 1re, Miss Crole ; 2e, Miss Smalley ; 3e, Mlle Oudart.

**CHAMPIONNAT D'OFFICIERS** (épée)

1er, MM. le lieutenant Mauger-Devarennes, 16e bataillon de chasseurs à pied ; 2e, le lieutenant Keymeulen, 1er de ligne, Anvers ; 3e, le lieutenant Six, 5e de ligne, Anvers ; 4e, le commandant Clerc, 43e de ligne, Lille ; 5e, le lieutenant Hennequin, 1er de ligne, Anvers ; 6e, le lieutenant Bruyère, 3e chasseurs, Hesdin ; 7e, le lieutenant Raton, 16e chasseurs à pied, Lille ; 8e, le lieutenant Moulin, 3e de ligne, Ostende.

**CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE SOUS-OFFICIERS** (épée)

1er, MM. Guérin, 5e chasseurs, Châlons-sur-Marne ; 2e, De Rode, 2e chasseurs, Mons ; 3e, Strabbe, maréchal des logis, 3e de ligne, Ostende ; 4e, Candelon, maréchal des logis, 5e chasseurs ; 5e, Bal, adjudant, 2e chasseurs, Mons ; 6e, Vanderhaghen, sergent-major, 3e de ligne, Ostende ; 7e, Boneau, adjudant, 3e de ligne, Ostende ; 8e, Wuylstecke, sergent, 3e de ligne, Ostende.

**CHAMPIONNAT GENERAL DES ECOLES**

1re poule (15 à 21 ans). — 1er, Cuisinier Georges ; 2e, Jacquemart Louis ; 3e, Lavuy Gaston ; 4e, Guillot Germain ; 5e, Raviez Edouard ; 6e, Lauridant ; 7e, Lemaire Emile ; 8e, Pariset.

2e poule (12 à 15 ans). — 1er, Lierron Marcel ; 2e, Hié Léopold ; 3e, Hayem Robert.

Diplômes : Debuyser, Lamy Georges, Hazebroucq, Langlant, Schotz, Lecourt, Stéckelbaud.

**FLEURET SCOLAIRE**

Seniors. — 1er, Pariset ; 2e, Ducrocq ; 3e, Menu ; 4e, Molinari ; 5e, Collinié.

**EPEE SCOLAIRE**

Seniors. — 1er, Dequidt ; 2e, Milner ; 3e, Menu ; 4e, Pariset ; 5e, Ducrocq ; 6e, Dupont ; 7e, Des Rotours.

**EPEE SCOLAIRE**

Juniors. — 1er, Jacquemard ; 2e, Guyot ; 3e, Bomiers ; 4e, Goudrie H. ; 5e, Lefebvre ; 6e, Condré P.

**CANDIDATS AUX ECOLES DE L'ETAT** (épée)

1er, Walbert ; 2e, Boisset ; 3e, Deligne ; 4e, Bigotte ; 5e, Hocquinghem ; 6e, Hornes.

**FLEURET**

1er, Deligne ; 2e, Walbert ; 3e, Boisset ; 4e, Bigotte ; 5e, Hornez ; 6e, Hocquinghem.